

1er Trimestre 2023



Chêne du Repéré



essines

Le Journal

N° 033



- 02 - *Fdito*
- 03 - *Plan de circulation*
- 04 - *Charte Environnementale*
- 05 - *Tracteur - Point travaux Rue Saint Gilles*
- 06 - *Rendez-vous territorial de l'Économie Sociale et Solidaire -*
- 07 - *Paroles aux citoyens - Appel aux talents*
- 08 - *Recensement Militaire*
- 09 - *Bibliothèque*
- 10 - *Nouveau dans votre Bibliothèque*
- 11 - *Aider 17 - Rappel : Nuisances Sonores*
- 12 - *Nouveau sur notre territoire*
- 13 - *Planning des manifestations 2023*
- 14 - *Planning des assemblées dominicales*
- 15 - *Retour sur le rapprochement exceptionnel de Jupiter et Vénus en mars dernier*
- 16 - *Le ciel pour le 2ème trimestre 2023*
- 17 - *Déclaration Obligatoire*
- 18 - *Informations Sur le Plu Intercommunal Janvier 2023*
- 19 - *Encore une nouvelle !!!!!!!!!!!*

Mairie de Pessines

15 Rue de Saintonge
17810 PESSINES

Permanences

Maire : Le vendredi de 15h00 - 18h00
Le samedi de 9h00 - 12h00

1er Adjoint : Le Vendredi de 9h00 - 12h00
et sur RDV

2eme Adjoint : Le 1er et 3ème Mardi de
9h à 12h et sur RDV

3eme Adjoint : Le 3ème Jeudi de 14h à 18h
et sur RDV

Heures d'ouverture

Lundi 9h00 - 12h00

Mardi 13h30 - 17h30

Jeudi 9h00 - 12h00
13h30 - 17h30

Vendredi 9h00 - 12h00
13h30 - 17h30

Samedi 9h00 - 12h00

Directeur de Publication : Philippe DELHOUME

Ont Participé à la réalisation du journal de la commune :

Frédéric GOUINEAUD, Edwige LYS, Christine MESLAND, Isabelle ERABLE, Isabelle de KERROS, Annick LUCAS, Sophie AUTANT

Aide à la conception et à la réalisation : La Sté BD Informatique

Le Journal est réalisé et édité par la commune



*F*edito



Le 24 février 2023, nous avons passé le triste cap des 1 an de la guerre en Ukraine.

La commune de Pessines reste solidaire du peuple Ukrainien.

Restons prudents vis-à-vis du COVID, il est toujours actif.

Un point sur les lotissements

1- « La Faurie » : Nous avons vendu trois lots et les constructions ont commencé. Pour les deux lots restants, les compromis de vente sont signés.

2 - « Champ fleuri » : la succession de Mme MONTILLON est enfin terminée. Une fois notre budget voté, nous passerons l'acte de vente. Les travaux de viabilisation des 12 lots commenceront en septembre 2023.

Les beaux jours arrivent et bien évidemment, les végétaux reprennent leur croissance. Il est donc logique que nous voulions les maîtriser. Merci à tous de bien vouloir respecter les horaires d'utilisation des « engins thermiques ».

Au moment où j'écris cet édito, le conseil municipal est en plein travail sur le budget 2023. Comme toutes les communes de France, nous subissons l'inflation, de ce fait, mauvaise nouvelle, les bases locatives devraient augmenter de 5 à 7 % suivant les divers documents lus. La commission finance et le conseil municipal essayeront, malgré la hausse des fluides, (énergie, carburant, etc....) et des matériaux, de ne pas augmenter la part communale comme nous le faisons depuis trois ans.

Les festivités communales vont démarrer. Je vous invite à lire le calendrier.

Nous subissons un dérèglement climatique qui entraîne un manque d'eau. En ce qui nous concerne, pour l'eau potable, il n'y a pas de restriction ni de coupure prévue pour l'instant. Par contre, cet été, il va falloir sûrement s'attendre à un rationnement.

Avec le conseil municipal et les agents communaux, il me reste à vous souhaiter un excellent printemps.

Le Maire

Après avoir dûment réfléchi la commission communale « voirie » a émis un plan de circulation pour le bourg de notre commune. Certes, il n'est pas forcément idéal pour tout le monde mais nous pensons qu'il fera faire des économies à la commune.

Pour sa mise en œuvre, nous avons organisé une réunion publique en janvier avec les habitants et propriétaires de la rue des Châtaigniers. Lors de cette réunion, la commune a présenté son projet de mise en sens unique de cette rue. Le projet a été bien perçu et nous avons pu le retravailler.

Le résultat est un sens unique partant de la rue St gilles en direction de la départementale. Avec un aménagement qui est à partir de la rue St gilles et ce sur 50m la rue des châtaigniers reste en double sens.

«Attention» car à partir du mois d'avril, ce projet sera mis à l'essai pour une durée de deux mois afin que les riverains le confirment définitivement.





Charte Environnementale



Qu'est ce qu'une Charte Environnementale ?

Un livret Communal définissant les priorités, les actions à mener en termes de développement durable.

Ces trois principes :

- * Prévention
- * Précaution
- * Pollueur-Payeur

Nous l'avons construite autour des thèmes suivants :

- 01 - Produire une énergie propre sur ma commune
- 02 - Économiser l'énergie dans ma commune
- 03 - Diminuer l'empreinte écologique de ma commune
- 04 - Conjuguer développement durable et développement écologique
- 05 - Réduire les déchets et valoriser les biodéchets
- 06 - Végétaliser nos quartiers
- 07 - Se déplacer en innovant dans nos communes. Mobilité rurale
- 08 - S'adapter au changement climatique
- 09 - Acheter durable

Chacun d'entre nous a la possibilité de se l'approprier.

La charte environnementale produit ses premiers effets.

Grâce à CROCQ'PAPIER (recycleur / imprimeur à Fontcouverte) d'une part et à tous les Pessinois ayant adhéré à la collecte locale du papier, la charte environnementale que vous avez eu dans vos boites aux lettres, a pu être éditée à moindre coût (environ 30% économisés).

Mais ce n'est qu'un début, Monsieur le Maire et son équipe espèrent que beaucoup d'autres villageois se mobiliseront pour cette collecte de papier, (Inscription à la Mairie) afin de faire baisser encore plus, le coût des éditions de notre commune.

Cette charte sera aussi visible sur le site de la Mairie.

www.pessines17.fr



FINFIN. Le nouveau tracteur est arrivé. Après avoir signé un devis en novembre 2021, la livraison, s'est faite fin janvier 2023. Les photos parlent d'elles-mêmes, ce matériel est plus adapté à nos besoins. Les agents seront mieux installés (meilleure assise, moins de bruit..) et plus en sécurité. Juste un bémol, je ne ferai pas de pub pour « OUEST-AGRI » de CORME-ROYAL au vu des délais de livraison et de leur manque de communication une fois le contrat signé.



Point travaux Rue Saint Gilles.

Tout d'abord merci de votre compréhension pour le désagrément occasionné par ces travaux. Nous arrivons à la fin de la première tranche. Fin Mars, les tranchées sont finies, reste maintenant à faire les raccordements avec les particuliers puis la mise en « route ». En principe, avant l'été, le réseau aérien sera définitivement supprimé. Restera la pose des nouveaux candélabres. Normalement, la deuxième tranche devrait commencer à l'automne. (du cimetière à la rue des Massés)



Les Vergers Daudet

VENTE À LA PROPRIÉTÉ

ETS DAUDET
PESSINES
05 46 93 26 74

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30





Rendez-vous territorial de l'Économie Sociale et Solidaire



La Communauté d'Agglomération de Saintes, en partenariat avec la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) Nouvelle-Aquitaine, organise le vendredi 16 juin le premier forum de l'Économie Sociale et Solidaire. L'événement se déroulera à Saintes au site Saint-Louis.

+ D'infos sur www.agglo-saintes.fr > L'économie et l'emploi > Économie Sociale et Solidaire

Pour rappel, l'Économie Sociale et Solidaire dans l'Agglomération de Saintes : 3 177 salariés sur le territoire 19,6% des emplois du secteur privé, supérieur à la moyenne nationale (13%)

• 262 établissements (224 associations, 25 coopératives et 13 mutuelles), dans les domaines de l'action sociale, de la santé, des activités financières, de l'enseignement, des arts, du spectacle, des loisirs, des services, du commerce et de l'agriculture.

Vous les côtoyez au quotidien, c'est l'occasion de les rencontrer.

VENDREDI 16 JUIN 2023
À partir de 16h30
SAINTES - Esplanade Saint-Louis

**L'Économie Sociale et Solidaire,
c'est votre QUOTIDIEN!**

ENTRÉE GRATUITE

ANIMATION MUSICALE
RESTAURATION SUR PLACE

Plus d'infos 

STANDS DÉCOUVERTE DES STRUCTURES ESS
CULTURE - ENVIRONNEMENT - JEUNESSE - ÉCONOMIE LOCALE
ALIMENTATION RESPONSABLE - EMPLOI

  www.agglo-saintes.fr 

Réponse de la Commune



Suite à la remarque faite dans le journal du trimestre précédent au sujet des voitures en stationnement gênant «Allée des Mornins», je tiens et au nom du conseil à dire que nous demandons régulièrement à ce que ces voitures n'obstruent pas le passage. Les réponses faites sont toujours les mêmes, nous sommes une famille nombreuse et n'avons pas de places de stationnement sur notre petit terrain. Donc après une dernière discussion, je leur ai demandé de laisser le passage libre sous peine de fourrière. Voilà ce que fait la commune.

Le Maire et son Conseil.

Appel aux talents

Pessines et ses talents.

Dans le cadre de futures expositions à la bibliothèque, nous sommes à la recherche de « talents pessinois » : tableaux, poterie, dessins ...
Si vous acceptez de nous prêter quelques unes de vos œuvres, nous serons heureux de les présenter à l'ensemble de la commune.

Contact : mairie de Pessines



SARL LEPRINCE Stéphane

ENDUIT DE FACADE

3, rue du Breuil 17810 PESSINES

06 32 84 57 73 - 05 46 74 20 87

n° siret 520 643 446 00013 RCS SAINTES - code APE : 4334Z - Capital 5000€



RENOULLEAU THIBAUT

Entretien parcs et jardins
Taille de haies, arbustes
Tonte et débroussaillage
Abattage d'arbres

thibault.renoulleau@gmail.com
17810 Pessines

06.37.26.96.49

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la Journée défense et citoyenneté (J.D.C), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour plus de renseignements, suivre le lien suivant (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>).

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : (<https://www.defense.gouv.fr/>)



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



L'Atelier de Lu'Divine

Formations en prothèse
oculaire (débutants et
confirmés) et technique de cils
à Pessines (17810)

FINANCEMENTS POSSIBLES
CONTACTEZ NOUS AU
07-69-02-72-81

Tensions, mal-être, angoisses : *Decidez d'aller mieux !*

Francine Hermineaud
SOPHROLOGUE - SOPHROTHERAPEUTE

06 84 54 96 07

francine.hermineaud@orange.fr
Consultations sur RDV - Possibilités de déplacement
SOULAC (33) - LE GUA (17) - PESSINES (17)
SIRET 378 453 930 00042

Chambre
Syndicale de la
Sophrologie

Services à domicile
Ménage, repassage, préparation des repas, rdv
divers, compagnie, auxiliaire de vie...

Océane
Val
oceane.val.17@hotmail.fr
12 rue de saintonge
17810 Pessines

0670648990



Venez partager vos coups de coeur et donner votre avis sur les ouvrages empruntés.

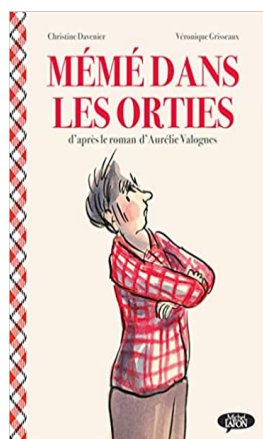


LE PITCH DU MOMENT

Auteur : Aurélie VALOGNE

Editeur : Michel Lafon

Titre* : **MÉMÉ dans les ORTIES**



« Le tsunami était parti. Aussi vite qu'il était survenu. Après son passage, flottaient encore des mots improbables comme « œuf de Pâques », « serial killer » ou « pâtes de fruit ». Tout tournoyait autour de Ferdinand. Seule chose dont il était certain : le lendemain, à 12h15, il n'ouvrirait pas ! La petite avait profité de l'effet de surprise, d'un moment de faiblesse dû à son accident. Mais le lendemain il ne se ferait pas avoir. »

-Ferdinand BRUN, 83 ans, n'a pas l'intention de changer à son âge et surtout pas en bien. Mais la vie en a décidé autrement...

Un livre drôle et rafraichissant, irrésistiblement bon pour le moral !

*Livre référencé à la bibliothèque

VOS TEMOIGNAGES ...

Auteur : Brigitte GIRAUD

Editeur : Ed. Flammarion

Prix Goncourt 2022

Livre : « Vivre vite »



« Un livre intéressant et qui questionne.

Avec des « SI » on refait le monde... mais tous ces « SI » sont riches d'événements et d'apprentissages.

Livre agréable à lire, découpé en paragraphes. »



Votre nouvel espace : A partir d'Avril !

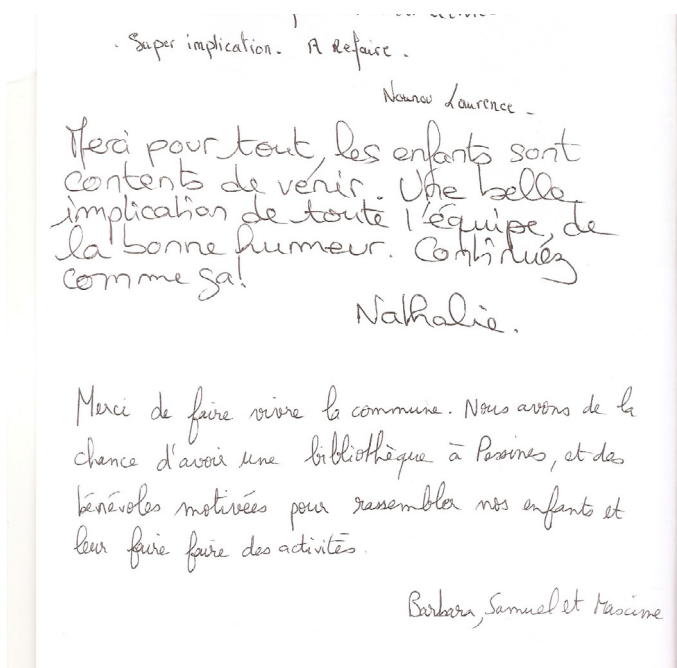
L'équipe de la bibliothèque vous propose un espace Grainothèque.

Apportez votre surplus de graines (fleurs, légumes, aromatique...) Attention pas de graines du commerce.

Le principe : vous déposez, vous prenez. Cet échange a pour but l'enrichissement de nos jardins.

Vous pouvez déposer vos écrits sur vos trucs et astuces qui seront diffusés dans le journal.

Mais également, si vous modifiez votre jardin et vous souhaitez vous débarrasser d'arbustes, de plantes, contactez la mairie au 05 46 93 68 05 aux horaires habituels.



Animation bibliothèque

- le 19 janvier «lecture Bébés lecteurs» avec 4 assistantes maternelles et 10 enfants. Une nouvelle «nounou» a assisté avec Martin (2 ans) et a apprécié l'animation ainsi que la rencontre avec ses collègues.
- le 23 février «lecture Bébés lecteurs» avec 3 assistantes maternelles et 6 enfants. Elles ont noté dans le livre d'or leur satisfaction et leurs remerciements

L'Atelier d'Horlogerie de Pessines
37 rue du Plantis de la Cure
17810 PESSINES
Tel : 06.50.73.68.31

Redonnez la vie à vos

- Comtoises
- Carillons
- Horloges
- Oeils de Bœuf
- Westminster

Diplômé d'École d'Horlogerie Française et Suisse
Plus de 30 ans d'Expérience

Sur rendez-vous du Mardi au Vendredi

ETS ORIEUX ANGELO
ENLÈVEMENT DE FERRAILLES - ÉPAVES
DÉCHETS - REMBLAIS - VÉGÉTAUX
VIDE GRENIER
Tél. : 06 14 80 02 76

PIZZAS
L'Opéra
Bouffe
0540 000 222

AIDER 17

Mieux vivre chez soi

Une OFFRE GLOBALE DE SERVICES À LA PERSONNE pour tous en Charente-Maritime



Vous accompagner, c'est notre métier !



Devis gratuit - sans engagement -
05 46 97 50 88 - www.aider17.fr



Rappel : Nuisances Sonores



QUAND PUIS-JE FAIRE DES TRAVAUX DE JARDINAGE, DE BRICOLAGE ?

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi
8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Samedi
9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanche et Jours Fériés
10h00 à 12h00

Véritable problème de société et de santé publique, le bruit est une nuisance qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage aussi bien de jour comme de nuit. Il est à la portée de tous d'adopter des gestes simples et de respecter quelques règles de savoir vivre.

Depuis le 7 mai 2004, un arrêté municipal régit les horaires autorisés pour les travaux de jardinage et de bricolage.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Avant toute chose, il faut informer le propriétaire de l'animal que le chien aboie pendant son absence.

Garage Multi-Markes UNIVERAUTO
27, Grande Rue
17810 ST GEORGES des CÔTEAUX - Tél : 05 46 92 91 11

Reporter d'Images agencephotosaintes@gmail.com
Photographe Pascal Rouand
Agence Photo Saintes
Un savoir faire Depuis 34 ans
05 46 92 91 11
05 46 92 91 11



Nouveau sur notre territoire



Outil en Main

Présentation d'une Association

« L ' OUTIL EN MAIN »

L'Outil en Main
France, c'est :

- 240 associations
- 5700 bénévoles
- 3600 jeunes

Comment ça marche ?

L'association a pour but d'initier des jeunes de 9 à 14 ans à plus de 100 métiers manuels.

Quelques heures par semaine, des bénévoles pro, retraités ou tout simplement passionnés transmettent aux nouvelles générations les gestes de leur savoir-faire, leur permettant de réaliser des différents ouvrages qu'ils remporteront chez eux en fin d'année.

Un épanouissement et un maintien du lien intergénérationnel existant sur 65 départements depuis plus de 25 années.

LES 10 FONDAMENTAUX DE L'OUTIL EN MAIN

- Initier les plus jeunes à la connaissance et à la pratique des métiers,
- Développer leur dextérité manuelle,
- Découvrir et travailler la matière,
- Elaborer et réaliser un bel ouvrage,
- Apprendre le respect de l'outil et du travail bien fait,
- Éveiller leur regard, les sensibiliser à leur environnement architectural et à la valeur du patrimoine,
- Découvrir et se découvrir en prenant confiance en soi,
- Susciter des vocations,
- Maintenir un lien intergénérationnel,
- Mieux vivre ensemble et participer au bien vieillir.

L'OUTIL EN MAIN FRANCE

63 rue Charles Auray

93500 Pantin

Contacts :

03 25 73 74 83

secretariat@loutilenmain.fr

Planning des manifestations - Prévisionnel Pour l'année 2023

22 Avril

14 Mai

11 Juin

13 Juillet

12 Août

19 Août

3 Septembre

A définir - Novembre

2 Décembre



Marche Semi Nocturne

Salon du Bien-être

TERDEV - Troc aux Plantes

Soirée (à déterminer) + Feu d'artifice

Nuit des Etoiles

Nuit des Etoiles

Brocante de la ST Gilles

Repas des aînés

Apm création de décors de Noël +
concours décors



LA PASTA ET LA PIZZA... C'EST NOUS !
All'Italiana

Tous les mardis soir place de la mairie
vous pouvez trouver un Food Truck Italien

Venez déguster ses spécialités



☎ 06 77 34 04 55

✉ camion@allitaliana.fr

🌐 allitaliana.fr



Karine
Coiffeuse à domicile
Fraisiers colorés au Pessines
et dans un rayon de 15 km

Homme Femme Enfant

06 28 19 22 76
Sur net-dez-vous



cnpm
Médiateur
professionnel

Annick LUCAS
66D, route des Morins
17810 PESSINES
07 84 55 57 03
annick-lucas@outlook.fr



Sylvie KIVEL - MAZET
L'institut Des 4 Pattes
Toilettage chiens et chats toutes races
Monitrice d'éducation canine
17 rue Saint Gilles
17810 Pessines
Tél : 06 24 66 70 36
Mail : institutdes4pattes@gmail.com



Planning des assemblées dominicales



† **PAROISSES de SAINTES** 1 Place St Vivien 17100 Saintes ☎ 05.46.93.09.92
www.catholiques17.fr/saintes 13 Rue St Pallaïs 17100 Saintes ☎ 05.46.92.07.21

Planning des Assemblées Dominicales et Fêtes ~ Avril 2023 - Mai 2023

Fête diocésaine de la Saint Eutrope

Dimanche 7 mai	Cathédrale	✿ Messe unique sur Saintes	11 h
	Pique-nique tiré du sac salle Mendès France à 13 h		

Dimanche 16 avril	La Clisse	9 h 30
	Abbaye	10 h 30
	Cathédrale	11 h
Samedi 22 avril	Chaniers	18 h
	St Vivien	18 h 30
Dimanche 23 avril	Ste Eustelle	9 h 30
	Abbaye	10 h 30
	Cathédrale	11 h

✿ Collecte dons en nature pour le café-causette du Secours Catholique

Samedi 29 avril	St Vaize	18 h
	Ste Eustelle	18 h 30
Dimanche 30 avril	Écurat	9 h 30
	Abbaye	10 h 30
	Cathédrale	11 h
Samedi 6 mai	✿ Ste Eustelle	18 h 30

Samedi 13 mai	La Chapelle des Pots	18 h
	St Vivien	Messe des familles 18 h 30
Dimanche 14 mai	Varzay	9 h 30
	Abbaye	10 h 30
	Cathédrale	11 h
Jeudi 18 mai Ascension	Courcoury	9 h 30
	Abbaye	10 h 30
	Cathédrale	11 h
Samedi 20 mai	Chaniers	18 h
	Ste Eustelle	18 h 30
Dimanche 21 mai	Nieul les Saintes	9 h 30
	Abbaye	10 h 30
	Cathédrale	Confirmations 11 h
Samedi 27 mai	Bussac	Pentecôte ~ Messe anticipée 18 h
	St Vivien	Pentecôte ~ Messe anticipée 18 h 30
Dimanche 28 mai Pentecôte	Ste Eustelle	9 h 30
	Abbaye	10 h 30
	Cathédrale	11 h

LE RUCHER DE MANG

Apiculteur à **PESSINES** !



PLUS D'INFOS lerucherdemang.fr

Adresse : 50 rue Saint Gilles
Téléphone : 06 75 07 70 62
Email : contact@lerucherdemang.fr



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



Centre équestre à Pessines

COURS D'EQUITATION

Cours Collectifs ou individuels
pour débutants ou confirmés
Cours de baby poney
Promenade



123 route de Saintes à Pessines / Renseignements 06 87 32 23 72 / www.lesallards.com

Vous avez été nombreux à avoir remarqué un phénomène céleste exceptionnel, plein ouest après le coucher du soleil, au début du mois de mars.

Cet évènement astronomique concernait le rapprochement (optique) progressif des planètes Vénus et Jupiter.

Jupiter, qui était au plus haut dans le ciel, s'est rapproché petit à petit de Vénus pour la dépasser.

Ce rapprochement uniquement visuel est assez rare et comme il concerne les deux planètes les plus brillantes, il est facilement observable par tous à l'œil nu.

Pour les puristes, cet événement s'appelle une **CONJONCTION**.

Ci-dessous, une photo prise au moment où les deux planètes étaient visuellement au plus proche.



Jupiter à gauche et Vénus à droite.©bdidigital17.

BRILLANCE & PROPETE
Préstation ménage
Particulier & Entreprise



06 18 24 10 97
orieuxlaetitia22@gmail.com
N°Siret : 888 836 459 00014

Soins à domicile sur rendez-vous



Caroline Moroni
Marianne Bonneau
Infirmières libérales
07.89.29.65.92
cabinet_idel'essines@amaill.com
17, rue Saint Gilles
17810 Pessines



SEBASTIEN BARUSSAUD
Charpentier traditionnel
et dessinateur en architecture



Toutes structures bois
Maisons ossature bois
Plans, permis de construire
Concepteur en architecture bioclimatique

tel. 06 15 61 11 31
lacharpentaise@gmail.com



Le ciel pour le 2eme trimestre 2023



Les planètes :

LUNE : pleine, les 6 avril , 5 mai et 4 juin . Nouvelle les 20 avril , 19 mai et 18 juin.

VENUS : bien visible plein ouest, après le coucher du soleil.

MARS : visible tout le trimestre toute la nuit ; se rapproche de plus en plus de vénus.

SATURNE : se lève de plus en plus tôt ce trimestre vers 7h00.

JUPITER : invisible en avril , redevient visible le matin à partir de mai.

URANUS : uniquement visible aux jumelles ou avec un télescope après avoir repéré sa position sur une carte

Les autres curiosités de la période :

C2022 E3 : elle devait être une comète brillante en janvier et février ; en fait elle n'a jamais été visible à l'œil nu ; seuls les possesseurs d'instruments ont pu la distinguer comme une petite tache floue. Elle continue à s'éloigner de nous et sera de retour dans 50 000 ans.

Peu d'objets remarquables du ciel profond visibles sur cette période.

Zodiac : constellations du trimestre : gémeaux, cancer, lion et vierge.

Informations diverses :

Réservez sur vos agendas, la date du samedi 12 août, date de la soirée publique d'observation , dans le cadre de la nuit des étoiles 2023 organisée par l'association française d'astronomie.

Pour suivre les phases de la lune, l'application DAFF LUNE, gratuite elle aussi, vous sera fort utile.

Sur votre ordinateur, pour préparer vos observations : <https://stellarium-web.org>

Pour en apprendre plus sur l'astronomie, sur YOU TUBE : « la chaine astro » de Christophe de la Chapelle :

[www.youtube.com /cdlc48](http://www.youtube.com/c/dlc48)

Vous pouvez aussi trouver en kiosque les deux revues d'astronomie françaises :

L'astronomie, éditée par la Société Astronomique de France ; mensuelle.

Ciel & Espace, éditée par l'Association Française d'Astronomie, tous les deux mois.

La bibliothèque de Pessines vous propose quelques livres sur l'astronomie, n'hésitez pas à les consulter.

Vous avez la chance, à Pessines, d'avoir un ciel peu pollué par l'éclairage public, alors levez les yeux et profitez du magnifique spectacle du printemps.



IMPORTANT

Déclaration OBLIGATOIRE

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée, dès 2023, pour l'ensemble des ménages. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-même, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur **le site impots.gouv.fr**.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ou de problème d'accès à nos services en ligne, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

La Direction générale des Finances publiques

Informations Sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Janvier 2023

Le 14 décembre 2021, les élus communautaires ont voté favorablement à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document, lorsqu'il aura été approuvé, remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur (Plan Local d'Urbanisme ou carte communale). L'élaboration du PLUi de l'Agglomération de Saintes durera environ 4 ans.

Un élu de chacune des 36 communes participe à un comité de pilotage qui suit la construction du projet et valide les différents choix stratégiques.

Un bureau d'études a été recruté à l'été 2022 pour accompagner les élus de l'Agglomération de Saintes dans l'élaboration de ce PLUi.

Depuis septembre 2022, les élus travaillent avec le bureau d'études sur un diagnostic du territoire qui consiste à recenser les principales caractéristiques dans plusieurs domaines : la démographie, l'habitat, l'économie, la mobilité, les paysages... La partie agricole du diagnostic a été confiée à la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime. Ce diagnostic aboutira à la fin du premier trimestre 2023.

Les résultats du diagnostic donneront les grands enjeux pour le développement du territoire et permettront de poursuivre avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Concertation avec les habitants du territoire

Les habitants du territoire seront conviés à des réunions publiques à plusieurs moments de la procédure d'élaboration du PLUi notamment à la fin du 1er semestre 2024.

Une page PLUi est accessible sur le site internet de l'Agglomération de Saintes, elle est alimentée au fur et à mesure de l'avancée de l'étude.

Des dossiers de concertation sont également disponibles dans chacune des 36 communes de la CDA et au siège de la CDA.

Depuis le début de l'étude, les habitants peuvent transmettre leurs remarques ou observations via :

- Le registre dématérialisé accessible depuis la page PLUi du site internet de la CDA
- Les registres papiers disponibles dans chaque mairie des communes de la CDA et au siège de la CDA
- Par courrier à l'attention du Président de la Communauté d'Agglomération, 12 bld Guillet Maillet 17100 SAINTES

+ d'infos sur : www.agglo-saintes.fr > Les Projets > Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Signalement d'une arnaque :

Un jeune homme se faisant passer pour un agent du service des ordures ménagères de la CDA de SAINTES se présente au domicile des habitants pour leur remplacer les sacs jaunes par un conteneur jaune.

Il indique que ce changement est payant avec règlement immédiat.

De plus, lorsqu'il est au domicile des victimes, il récupère leur papier d'identité et dérobe leur porte-monnaie.

Il cible essentiellement des habitants très âgés sur le territoire.

Nous rappelons que l'agglomération ne procède à aucun démarchage à domicile pour remplacer les sacs jaunes par des poubelles.

En cas de doute contactez les services de la gendarmerie : 05 46 93 01 19

